

Clôture de l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques de France

Paris, le 12 novembre 2025

Du 4 au 9 novembre, les évêques de France se sont réunis pour leur Assemblée plénière d'automne à Lourdes.

Dès mardi 4 novembre, ils ont commencé leurs travaux en accueillant [Bartholomeos Ier, patriarche œcuménique de Constantinople](#), signe d'une réelle fraternité entre les Églises d'Orient et d'Occident et d'un profond désir d'unité encore à construire. Dans la même journée, avec les représentants orthodoxes, protestants, bouddhistes, juifs et musulmans, ils ont signé [une déclaration importante en préparation de la COP 30 au Brésil](#). « *Prendre soin du monde et de l'autre, c'est aussi cultiver en soi la paix, la lucidité et la compassion. Sauvegarder la création ou la nature, c'est sauvegarder notre humanité même.* »

Education et enseignement catholique

Le lendemain, les évêques ont choisi d'engager leur Assemblée dans [un travail triennal sur les défis de l'éducation](#), comme une réponse bienvenue à l'appel du pape Léon XIV dans sa lettre apostolique *Dessiner de nouvelles cartes d'espérance*, un texte qui actualise la mission de l'éducation catholique à l'ère du numérique, soixante ans après *Gravissimum Educationis*.

Le sujet de l'Enseignement catholique a été abordé au cours de cette séquence, en présence de Guillaume Prévost, le nouveau Secrétaire général de l'Enseignement catholique, pour parvenir à mieux conjuguer « *l'enracinement chrétien et l'ouverture à tous* », comme le souligne le [message d'encouragement et de proximité que les évêques ont adressé aux acteurs de l'Enseignement catholique en France](#), aussi bien les familles, les équipes éducatives, que les jeunes eux-mêmes. A l'écoute des personnes qui ont été victimes de violences sexuelles ou physiques dans les établissements de l'Enseignement catholique, la Conférence des évêques de France et le Secrétariat général de l'Enseignement catholique ont fait **un point d'étape dans la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et physiques dans les établissements**.

Lutte et prévention contre les violences sexuelles et toutes formes d'abus

Résolus à poursuivre l'engagement de l'Église de France dans la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, et plus largement toutes sortes d'abus, **les évêques ont voté des décisions pour faire évoluer les dispositifs d'accueil, d'écoute et d'accompagnement les personnes victimes de violence sexuelle** commise par un clerc ou un laïc en mission ecclésiale, dans le cadre diocésain, quand elles étaient mineures. Ces dispositifs avaient en effet été mis en œuvre comme une réponse de crise à une situation de crise, dans la suite du rapport de la Ciasé : il s'agit désormais de **trouver les modalités pour les inscrire dans le temps**. Un groupe de travail, piloté par la Conférence des évêques de France, fera des propositions dans ce sens lors de la prochaine assemblée plénière de mars 2026.

Le « dispositif adultes », pour l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des personnes victimes quand elles étaient majeures, voté en avril dernier, s'organise lui aussi, pour leur offrir un chemin de restauration, même en l'absence de réponse juridique. Dans les diocèses, des professionnels (magistrats, avocats, psychologues, juristes, canonistes) se mobilisent et des formations sont organisées. Ce dispositif, coordonné par une équipe nationale, sera **opérationnel dans le courant du premier semestre 2026**.

L'engagement pour la Terre Sainte

Les évêques ont consacré du temps pour des travaux et des échanges sur le thème **Justice et Miséricorde**, qui se poursuivront dans les mois à venir. Ils ont évoqué les façons de mettre en œuvre davantage de **synodalité**, qui avant

tout réforme structurelle, exige d'abord une conversion des cœurs. A partir des expériences vécues dans les diocèses et les provinces, ils ont approfondi les **enjeux théologiques et pastoraux des ministères institués**, nouveau chantier pour l'Église qui est en France. Ils ont commencé à envisager **l'organisation des JMJ de Séoul en 2027**, réfléchi sur la **situation sociale et politique de la France** et pris du temps pour écouter des évêques représentant des **conférences épiscopales européennes**.

Enfin, à la suite du pèlerinage de la présidence de la Conférence des évêques de France en août dernier en Terre Sainte, les évêques ont écouté, pour mieux comprendre les enjeux auxquels font face les communautés chrétiennes en Israël et en Palestine, le Consul général de France à Jérusalem, Monsieur Nicolas Kassianides, ainsi que Monseigneur Hugues de Woillemont, vicaire général de l'Ordinariat des catholiques des Églises orientales résidant en France et directeur général de l'Œuvre d'Orient. Ce dernier a proposé aux évêques de France de **créer une plateforme de solidarité avec les communautés chrétiennes de Terre Sainte**. Une séquence introduite par un message vidéo édifiant du Patriarche latin de Jérusalem, le Cardinal Pierbattista Pizzaballa.

Ces interventions, prolongées dans la soirée par une veillée de prière pour la paix, ont décidé les évêques à **engager une réflexion avec des associations afin de soutenir concrètement les chrétiens de Terre Sainte**. Des propositions seront faites dans les mois à venir. Enfin, dimanche, c'est par une méditation spirituelle pour la paix à deux voix, avec Monseigneur William Shomali, évêque auxiliaire du Patriarcat latin de Jérusalem, et Monseigneur Ihor Rantsya, évêque nommé de l'Éparchie de Saint-Vladimir-le-Grand de Paris des Ukrainiens byzantins, que s'est conclue l'Assemblée plénière, avant la messe dans la basilique de Lourdes.

Parmi les décisions soumises à l'Assemblée plénière, ont aussi été votés :

- la poursuite de la réception des dossiers par l'Inirr dans les mêmes conditions de financement et de fonctionnement qu'actuellement jusqu'à fin août 2026, en attendant de fixer les modalités d'évolution des dispositifs actuels.
- le changement du nom de Conseil pour la prévention et la lutte contre la pédophilie (CPLP) en Conseil national pour la protection des mineurs (CNPM) ;
- l'ouverture de la cause, en vue d'une éventuelle béatification, de Marguerite Naseau ;
- le lancement des démarches auprès de la congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements par l'évêque de Belley-Ars, en vue de conférer le titre de Basilique mineure à l'église du Sacré-Cœur de Bourg-en-Bresse ;
- l'approbation de la traduction des oraisons et le choix des lectures pour la Messe pour la sauvegarde de la Création ;